



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête « *Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe - SHARE* » Vague 8

Mis à jour le 22 novembre 2021

Type d'opportunité : Prolongation d'enquête existante (panel)

Périodicité : Biennale

Demandeurs : Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (LEGOS) rattaché au Laboratoire d'économie de l'Université Paris-Dauphine

Au cours de sa réunion du 29 novembre 2017, la commission « Démographie et questions sociales » a examiné le projet d'enquête longitudinale sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe, *Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe*, SHARE, 8ème vague.

Depuis sa création, SHARE est « une enquête de chercheurs pour la recherche ». En s'inspirant des expériences étrangères similaires (*Health and Retirement Study* aux États-Unis, et *English Longitudinal Survey on Ageing* en Angleterre), des chercheurs Européens, sous l'impulsion d'un conseil scientifique international, ont lancé en 2002 le projet SHARE. Le questionnaire (commun à tous les pays) est rédigé par le comité du questionnaire sur proposition du conseil scientifique ; de sorte que les thèmes de recherches les plus innovants sont pris en compte à chaque nouvelle vague, tout en assurant une qualité optimale de recueil de l'information.

La Commission Européenne, désireuse de disposer d'une enquête européenne totalement harmonisée, a financé la majorité des coûts de SHARE durant les trois premières vagues. À partir de la vague 4, les financements Européens de SHARE sont réservés aux travaux de coordination internationale. La collecte terrain repose donc sur des financements nationaux. L'inscription de SHARE par la Commission Européenne au programme ESFRI (*European Strategy Forum for Research Infrastructures*), l'inscription par la France au titre des TGIR (Très grandes infrastructures de recherche), la création en 2011 d'un SHARE ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*) – dont la France fait partie depuis la vague 7, la nouvelle forme de gouvernance des projets de recherche mise en place par la Commission Européenne et les États pour faciliter les activités scientifiques internationales, tout cela devrait contribuer à soutenir les vagues futures de l'enquête.

Le projet SHARE a pour objectif de mieux analyser les problèmes économiques et sociaux liés au vieillissement de la population en Europe. Pour la première fois en Europe, une cohorte dédiée aux personnes âgées s'articule autour de trois grands thèmes : santé, économie et sociologie. Elle est utilisée par les chercheurs en médecine, santé publique, épidémiologie, psychologie, sociologie, démographie, économie et statistique ; et permet des comparaisons internationales. Les vagues 1, 2, 4, 5 et 6 de SHARE concernent essentiellement des questions sur la situation, au moment de la collecte, des personnes de 50 ans et plus, et SHARELIFE (vagues 3 et 7) s'est intéressé à l'historique de la vie des répondants. Les données collectées lors de la vague 8 de SHARE (2018-2020) complèteront les données issues des vagues antérieures de l'enquête.

Les thèmes principaux de l'enquête sont les suivants :

- Santé : santé physique, santé mentale, comportements à risque, pathologies, soins, activité physique, questionnaire fin de vie, etc.
- Economie : revenus, consommation, dépenses de santé, assurance santé, logement, épargne, actifs, pensions, transferts publics, etc.
- Social / Famille : démographie du ménage, éducation, relations intergénérationnelles, relations sociales, transferts, participation associative, etc.

Au sein des ménages en France métropolitaine, dont un membre est âgé de 50 ans ou plus, sont interrogés au maximum deux individus : un éligible (âgé de 50 ans ou plus, tiré au hasard s'il y en a plusieurs) et son conjoint éventuel quel que soit son âge. SHARE réinterroge les individus éligibles des ménages ayant répondu à au moins une des vagues précédentes. Les individus qui ont déménagé et ceux qui sont entrés en institution sont suivis.

La vague 8 de SHARE consiste donc en une ré-interrogation des répondants des vagues précédentes (c'est-à-dire toute personne éligible par l'âge dont le ménage a répondu au moins une fois à SHARE, sauf celles qui auraient déménagé à l'étranger, ou seraient hospitalisées), à laquelle viendra s'ajouter un échantillon entrant dont la taille sera ajustée pour maintenir (si le financement le permet) au moins 4 000 individus répondants. L'échantillon d'entrants sera tiré par l'INSEE de manière à ce que l'échantillon total des personnes interrogées soit représentatif des 50 ans et plus.

La collecte se déroulera à partir de juillet 2019 et jusqu'à février 2020. Un pré-test aura lieu à partir du mois de juin 2018. Elle est réalisée par entretien en face à face sous CAPI et questionnaire papier auto-administré. L'utilisation de « Proxy » est autorisée, en présence du répondant. Le temps médian de passation du questionnaire est évalué entre 48 et 67 minutes environ (selon qu'il s'agisse d'une personne seule, d'un couple, du panel ou de l'échantillon de rafraîchissement).

Le projet est porté par l'équipe du LEGOS rattaché au LEDa (Laboratoire d'économie de Dauphine) de l'Université Paris-Dauphine. Il est soutenu par l'université Paris Dauphine, le Réseau Quetelet et l'INSEE.

Deux instances assurent la gouvernance de SHARE en France :

- Un comité de pilotage de cinq chercheurs et statisticiens directement impliqués dans la gestion de l'enquête.
- Un conseil scientifique composé de sept chercheurs.

Et une coordination internationale depuis 2011, ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*) Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, République Tchèque et Italie ont approuvé les statuts. La Suisse, Israël sont associés. La France a rejoint SHARE ERIC au lancement de la vague 7.

Les résultats sont mis à disposition du plus large public sous les conditions légales et de confidentialité propres à chaque pays. Les données centralisées sont mises à disposition des organismes d'études et de recherche européens ainsi que des institutions. L'accès est rapide et gratuit (après signature d'un engagement de bonne conduite) pour l'ensemble de la communauté scientifique mondiale via le CentERdata, www.share-project.org.

En France, la diffusion des données détaillées est prévue en juin 2019.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête y compris concernant les vagues suivantes se déroulant dans la limite de sa durée de validité. L'opportunité est accordée pour cinq années de 2018 à 2022 incluses.

A la demande du producteur, l'avis d'opportunité est étendu aux enquêtes parallèles sur des sujets spécifiques en lien avec l'enquête principale.